

<http://enseignants.se-uns.org/L-internat-une-evolution-permanente>



L'internat : une évolution permanente !

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'internat scolaire est un thème qui revient régulièrement sur le devant de la scène. Plusieurs « plans de relance » se sont succédé depuis une vingtaine d'années, ciblant telle ou telle catégorie d'élèves, d'environnements sociaux ou de zones géographiques. Ils ne sont jusqu'à présent que très peu suivis d'effets sur la fréquentation des internats.

Au moment où le ministre annonce un plan de relance des internats en milieu rural, il est utile de jeter un regard sur l'histoire des internats et de faire le point sur la situation actuelle.

L'origine des internats

L'histoire des internats scolaires remonte au XIX^e siècle et on oublie trop souvent qu'ils étaient au départ destinés aux enfants de familles aisées qui souhaitaient les voir effectuer leur scolarité dans des établissements prestigieux. Le projet éducatif était le même : former une jeunesse selon des règles sociales traditionnelles et développer l'esprit de groupe. Même s'ils ont été rapidement accessibles aux boursiers, ils ont conservé ce modèle jusque dans les années 1970. La valorisation de l'épanouissement individuel mais surtout le développement des moyens de transport et des établissements du second degré ont presque fait disparaître les raisons d'être des internats scolaires.

En 1970 les internes représentaient 11 % des effectifs scolaires, ils sont moins de 4 % aujourd'hui. Avec la bénédiction du ministère, les internats ont peu à peu disparu dans de nombreux établissements, transformés en salles de classes ou simplement revendus en raison de la pression immobilière.

Dans les années 90, les internats scolaires sont le plus souvent des lieux réservés, dès le plus jeune âge (dès le CP) à certaines catégories d'élèves : enfants de familles itinérantes (bateliers, forains), enfants handicapés et « cas sociaux » comme on les appelle alors pudiquement dans la presse. Un tiers de ces internats sont installés dans des établissements privés, majoritairement catholiques.

Mais le monde change et la demande augmente

L'idée de faire renaître les internats fait son chemin et la création des lycées techniques apporte de nouveaux « clients » aux internats : des familles n'ayant pas toujours les moyens de « prendre une chambre en ville » et souvent éloignées géographiquement de l'établissement.

Une « Madame internat » est nommée pour envisager les formes que pourraient prendre les internats de l'an 2000 : logements chez l'habitant ? Maisons du collégien ?

Au début des années 1990, Jack Lang, alors ministre, veut relancer l'internat pour remotiver les élèves des quartiers défavorisés en leur offrant un climat plus propice au travail personnel. On soupçonne le retour des « maisons de correction » d'autrefois et le projet a du mal à se développer. D'autant plus qu'on s'inquiète du coût d'une telle mesure : dans quels locaux ? Avec quel encadrement ?

Des internats ouvrent peu à peu ou se remplissent de nouveau, en particulier en collège. Mais on tente de trouver un équilibre dans les publics accueillis en proposant en parallèle des options attractives dans les établissements pour respecter une règle de 1/3 d'élèves de filières sélectives, 1/3 d'élèves « en difficulté » et 1/3 d'élèves « standards ». Des structures innovent (notamment en zone de montagne). Cependant l'adéquation entre l'offre et la demande se fait mal ou présente un coût certain (projets sportifs et sport nature). Dans certaines régions, les structures manquent et la règle des tiers est difficile à respecter.

Dans les années 2000, l'idée est relancée sous la forme des « internats éducatifs » dans le but d'offrir une aide pédagogique aux enfants défavorisés. On propose des « bourses au mérite » pour attirer les élèves dans les internats ruraux presque vides. On sollicite les départements et les régions en s'appuyant sur un plan d'aide à la construction. Jack Lang annonce un plan sur 5 ans.

En 2000 et 2001, des séminaires nationaux sont organisés. Celui de 2001, qui se donne comme titre « L'internat : Pour qui ? Pour quoi ? », souhaite mobiliser l'institution dans son ensemble mais aussi les collectivités territoriales et

s'attache à étudier les aspects psychologiques et pédagogiques des internats. Lors de son ouverture, Jean-Paul de Gaudemar, alors directeur de l'Enseignement scolaire définit l'internat comme un « véritable projet éducatif et pédagogique ».

En 2002, un rapport de l'Inspection générale fait un état des lieux pour le moins mitigé et préconise d'établir une véritable stratégie de développement et de pilotage : analyse précise des demandes des familles, instruction des dossiers d'inscription plus claire, renforcement de l'encadrement médical et pédagogique, organisation plus participative, amélioration des locaux... sous peine de réduire ce projet à un effet d'annonce.

C'est l'époque du « Pensionnat de Chavagnes » à la télévision et de la saga Harry Potter au cinéma. Mais aussi des « internats de la réussite » de Nicolas Sarkozy, des « internats-relais » de Ségolène Royal. Le ministère met en ligne un annuaire des internats (publics et privés) et les demandes d'inscriptions sont en hausse. Le public peinant à accueillir tous les candidats, l'enseignement privé voit son nombre d'internes augmenter.

Mais on a toujours du mal à comprendre précisément ce qui motive parents et enfants à choisir cette forme de scolarité : peur de l'échec scolaire ? Besoin d'un encadrement en cas de défaillance familiale ? Situation conflictuelle ? Désir de vivre plus libre, en collectivité ?

En 2009, Jean-Michel Blanquer alors recteur de l'académie de Créteil imagine les pensionnats comme des « utopies éducatives » et en 2010 naissent les « internats d'excellence » destinées aux élèves « méritants », avec un coût annuel de scolarité de 235.000Euros/ élèves. Vitrine de l'éducation nationale proposant aux élèves des conditions de vie idéales et des projets parfois surdimensionnés, ils mobilisent des moyens qui manquent à l'éducation prioritaire. Ils obtiennent de bons résultats, évidemment, dans ces conditions.

Depuis 2012, la situation reste très contrastée : manque de places dans certains cas (en particulier pour les jeunes filles), manque de candidats ailleurs.

En 2014 une étude des besoins fait le point sur la situation de l'internat scolaire en France.

Quelques chiffres

Le nombre d'internes est inférieur à la capacité d'accueil :

- Avec environ 200.000 lits, la capacité d'accueil des internats publics est de 4,7 % (1,6 % dans les DROM)
- Le taux d'occupation est inférieur à 80 % et 41,000 lits sont vacants (en particulier dans les académies de Paris, Lille, Reims, Strasbourg et la Corse).
- Pourcentage d'internes par niveau d'enseignement (public et privé) : 0,7 % des collégiens (dont beaucoup dans des structures à vocation sportives ou ayant gardé des projets innovants qui résistent grâce à leur offre pédagogique particulière), 7,5 % en LGT, 14,1 % en LP.
- Les filles ne représentent que 45 % des internes.

Des disparités géographiques importantes

Les zones rurales ont un taux d'interne de 4 % et ne sont pas particulièrement défavorisées en matière d'offre, grâce notamment aux établissements privés.

L'île de France est particulièrement peu dotée en internats publics, tout comme les Bouches du Rhône et le Nord.

Internat et PCS

L'éducation prioritaire ne bénéficie pas particulièrement des internats.

Dans plus de la moitié des départements, il n'y a aucun interne dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire.

Les quartiers relevant de la politique de la ville présentent des taux proches voire inférieurs à la moyenne nationale.

L'internat : une évolution permanente !

Les internats ne bénéficient pas aux élèves issus des PSC défavorisées (sauf en Guyane).

Les élèves issus de PCS défavorisées représentent 31 % des internes (moins de 20 % dans le privé)

Les élèves issus des PCS favorisées et très favorisées représentent 36 % des effectifs

L'internat post-bac (en particulier dans les CPGE) bénéficie principalement aux PCS favorisées et très favorisées (54 %) même si des établissements tentent de mettre en place des politiques d'accueil et de priorité (minimum de places bloquées) pour les boursiers.

Pour conclure

On peut donc proposer que l'effort de développement des internats se porte d'abord sur les agglomérations, en particulier dans la région parisienne. Pour développer l'appétence des familles pour ce type de scolarité, l'offre d'accompagnement pédagogique et éducative devrait être renforcée. Pour confier la majeure partie du temps de son enfant à l'institution, il faut avoir confiance en elle, en ses valeurs et en sa bienveillance. C'est sans doute la principale piste qui devrait guider les promoteurs de l'internat scolaire.

Ce serait également une bonne occasion pour les internats de faire leur révolution copernicienne afin d'offrir aux jeunes de véritables lieux de vie, ouverts et riches aussi bien humainement que culturellement.